

## **EKORENOV durcisseur**

### **1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE**

**Nom du produit : EKORENOV Durcisseur**

**Utilisation du produit:** peinture de rénovation universelle

**Nom et adresse complète de la société : Peintures CIMENTOL**, 7 Route de Bû – ZAC de la Prévôté 78550 HOUDAN

**@mail :** peintures.cimentol@cimentol.com

**N° de téléphone d'urgence de la Société :** 01.30.46.19.70

**Centre Antipoison :** 01.40.05.48.48

### **2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Type de produit : Mélange

#### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H332: Nocif par inhalation.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1 H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

exposition unique, Catégorie 3, H335: Peut irriter les voies respiratoires.

exposition répétée, Catégorie 2 H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées

#### **2.2 Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogramme de danger



: CHS 07

CHS 05

Mention d'avertissement

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

homopolymère Oligomères de hexaméthylène di iso cyanate

Mentions de danger

.: H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

:

**: Prévention:**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/

gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

## **EKORENOV durcisseur**

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:  
consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:  
consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

### **3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**Substances dangereuses représentative**

(présente dans la préparation à un concentration suffisant pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur a 100%)

Identification	Non	Classification	%
CAS 9016-87-9 CE	Diisocyanate de diphenylemethane	Acute Tox.4; H332 Skin Sens.1; H317 STOT SE3; H335 ;	>= 15 - < 30
CAS 28182-81-2 CE 500-060-2 REACH 01-21194857962-17XXXX	Oligomeres de hexamethylene diisocyanate	Acute Tox.4; H332 Skin Sens.1; H317 STOT SE3; H335	>= 40 - < 80
CAS 53880-05-0 CE 500-125-5	Oligomeres de 1 isophorone diisocyanate]	Skin Irrit.2; H315 Eye Irrit.2; H319 Resp. Sens.1; H334 STOT SE3; H335 STOT RE2; H373	>= 2,5 - < 5
CAS: 98-94-2 EINECS: 202-715-5 Reg.nr.: 01-2119533030-60	cyclohexyldimethylamine	Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; Skin Corr. 1B, H314; Aquatic Chronic 2, H411	<2%
CAS: 9046-01-9 Polymere	Polyoxyethylene tridecyl ether phosphate	Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315	<8%

**EKORENOV durcisseur****4. PREMIERS SECOURS****Cas général :**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Inhalation :**

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

**Contact avec les yeux :**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

**Contact avec la peau :**

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon ou utiliser un nettoyant connue. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

**Ingestion :**

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. Ne pas faire vomir.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes : Apparence asthmatique

Toux

Affection respiratoire

Réactions allergiques

Lacrymation excessive

Erythème

Migraine

Dermatite

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Risques : effets irritants

effets sensibilisants

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique

**5. MESURE DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE**

**Moyen d'extinctions recommandées :** mousse résistant aux alcools, CO2, poudre. A ne pas utiliser : pulvérisation d'eau.

**Recommandations :** un incendie produira une épaisse fumée noire. l'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

**EKORENOV durcisseur****6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Refusez l'accès aux personnes non protégées

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection  
de l'environnement

: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les  
égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer  
les autorités compétentes conformément aux dispositions  
locales.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant  
pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**EKORENOV durcisseur****7. MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation  
sans danger

: Éviter la formation d'aérosols. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Équipement de protection individuel, voir section 8. Les personnes qui ont souffert de problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, d'allergies, de maladies respiratoires chroniques ou répétées ne devraient jamais être employées lors d'opérations dans lesquelles ce mélange est utilisé. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques

Indications pour la protection  
contre l'incendie et l'explosion

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation . Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les

aires de stockage et les conteneurs

: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Stocker conformément à la réglementation locale.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : donnée non disponible

**Stockage :**

Stocker conformément à la législation en vigueur.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Stocker entre 5 et 50 °C dans un endroit sec, bien ventilé.

Tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

**EKORENOV durcisseur**

**8. CONTROLE DE L' EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Mesures d'ordre technique.**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

**Valeurs limites.**

Valeurs d'expositions pour :

MATIERES	VLE(1)		VME(2)	
	ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>
Diisocyanate de diphenylemethane	0,02 5mn	<b>0,2 5mn</b>		

(1) VLE : Valeur Limite d'Exposition à court terme)

(2) VME : Valeur limite Moyenne d'Exposition à long terme

**Protection individuelle.**



Protection respiratoire :

Protection respiratoire : Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

filtre de vapeurs organiques (Type A)

A1: < 1000 ppm; A2: < 5000 ppm; A3: < 10000 ppm

Le choix des protections respiratoires (EN 14387) doit être basé sur les concentrations connues ou estimées, la dangerosité du produit et les classes d'efficacité propres au masque respiratoire. Prévoyez une ventilation adéquate (ventilation générale ou extraction locale). (EN 689 - Méthodes pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques ). Applicable dans les zones de mélange et d'agitation. Dans le cas où il n'est pas possible de rester en dessous des seuils des valeurs limites d'exposition , les mesures de protections respiratoires doivent être utilise

Protection des mains :

Des gants résistants au produit chimique, imperméables (norme EN 374) doivent être portés en manipulant les produits chimiques.

Pour une utilisation de courte durée ou pour la protection des projections:

Gants en caoutchouc butyle/nitrile (0,4 mm),

Les gants souillés devront être retirés.

**EKORENOV durcisseur**

Pour une exposition permanente:

Gants en Viton (0.4 mm)

temps de protection >30 min.

**Protection des yeux :**

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides

**Protection de la peau :**

Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

## **EKORENOV durcisseur**

### **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Etat physique :** liquide ; **Couleur :** ambre  
**point d'éclair :** 205°C Méthode : Coupelle fermée  
**Viscosité :** 220 mPa/s  
**Masse spécifique :** 1,23 g/cm<sup>3</sup>  
**pression des vapeurs :** 0,2 kPa à 20°C, 0,62 kPa à 38°C  
**limite inférieure d'explosion :** *Le produit n'est pas explosif /*  
**solubilité dans l'eau :** reagit avec l'eau

### **10. STABILITE ET REACTIVITE**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandes sous la rubrique 7. Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumés, oxydes d'azote. Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

### **11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

#### **Effets aigus potentiels sur la santé**

#### **Inhalation**

LC50 (rat) : ca. 490 mg/m<sup>3</sup> (4 heures) : utilisant un aérosol respirable produit expérimentalement, avec un diamètre aérodynamique <5microns. Ce produit est un irritant respiratoire et un sensibilisant respiratoire potentiel: une inhalation répétée de vapeurs ou d'aérosols à des niveaux supérieurs à la valeur limite d'exposition sur le lieu de travail peut provoquer une sensibilisation respiratoire. Les symptômes peuvent inclure une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons pouvant être combinée avec un assèchement de la gorge une raideur de la poitrine et une difficulté à respirer. Les symptômes respiratoires peuvent n'apparaître que plusieurs heures après l'exposition. Une réponse hyper réactive à une concentration même minime de MDI peut se développer chez les personnes sensibilisées.

#### **Ingestion**

Faible toxicité orale. L'ingestion peut provoquer une irritation des voies gastro-intestinales.

#### **Contact avec la peau**

Irritant pour la peau. Peut entrainer une sensibilisation par contact avec la peau. Des études sur des animaux ont montré qu'une sensibilisation respiratoire peut être provoquée par un contact cutané avec des sensibilisants respiratoires connus y compris les diisocyanates. Ces résultats accentuent la nécessité. du port des vêtements de protection y compris le port de gants à chaque fois que l'on manipule ce type de produit chimique ou durant les travaux de maintenance.

#### **Contact avec les yeux**

Irritant pour les yeux.

#### **Toxicité aiguë**



**EKORENOV durcisseur**

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	LD50 Dermal LD50 Oral LC50 Inhalation Poussière et brouillards	Rabbit Rat Rat	>5000 mg/kg >5000 mg/kg 0.49 mg/L	- - -4 heures

**Effets chroniques potentiels pour la santé**

**Cancérogénicité**

Des rats ont été placés pendant 2 ans dans une atmosphère chargée avec un aérosol de MDI polymérique ce qui a entraîné une irritation pulmonaire chronique à des concentrations élevées. Uniquement pour le taux le plus fort, il y a eu une fréquence significative de tumeur bénigne (adénome) et une tumeur maligne (adénocarcinome) aux poumons. Il n'y a eu aucune tumeur aux poumons à 1mg/m<sup>3</sup> et aucun effet à 0,2mg/m<sup>3</sup>. Globalement la fréquence de tumeur, aussi bien bénigne que maligne, ainsi que le nombre d'animaux ayant des tumeurs n'étaient pas différents pour les animaux témoins. L'augmentation de la fréquence de tumeurs aux poumons est à associer avec une irritation respiratoire prolongée et une accumulation simultanée de produits jaunes dans les poumons, pendant toute étude. En l'absence d'exposition prolongée à des concentrations élevées qui conduisent à une irritation chronique et des dommages aux poumons, il est extrêmement peu probable qu'apparaissent une formation de tumeur.

**Mutagénicité**

Aucun effet important ou danger critique connu

**Tératogénicité**

Aucun effet important ou danger critique connu

**Effet sur le développement**

Lors de 2 études indépendantes sur des animaux (rat) il n'a pas été observé d'anomalie à la naissance. Il a été observé une foetotoxicité à des doses extrêmement toxiques pour la mère (y compris des doses létales). Il n'a pas été observé de foetotoxicité à des doses qui n'étaient pas toxiques pour la mère. Les doses utilisées dans ces études étaient maximales, les concentrations respirables, étaient bien supérieures aux valeurs limites d'exposition définies.

**Signes/symptômes de surexposition**

**Inhalation** Aucune donnée spécifique

**Ingestion** Aucune donnée spécifique

**Peau** Aucune donnée spécifique

**Yeux** Aucune donnée spécifique

**Organes cibles** Aucune donnée spécifique

**EKORENOV durcisseur**

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

**Ecotoxicité en milieu aquatique**

Nom du produit/composant	Test	Résultats	Espèces	Exposition
diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	-	Aigue• CE50>1000mg/L	Daphnie	48 heures
	-	Aigue• CE50>1000mg/L	Poisson	96 heures

**Mobilité**

En considérant la production et l'utilisation de cette substance il est peu probable qu'elle puisse produire une exposition environnementale significative pour l'air ou pour l'eau. Non miscible avec l'eau, mais réagira avec l'eau pour former des solides inertes et non-biodégradables. La conversion en produits solubles, y compris diamino-diphénylméthane (MDA), est très faible dans les conditions optimales en laboratoire.

savoir bonne dispersion et faible concentration. Par calcul et par analogie avec des diisocyanates apparentés, on s'attend à ce que le procédé de dégradation prédominant dans l'air soit une attaque relativement rapide des radicaux OH

**Effet sur l'environnement**

Les valeurs suivantes sont anticipées, par comparaison avec un produit analogue. L'écotoxicité mesurée est celle des produits hydrolysés, généralement dans des conditions qui maximalisent la production d'espèces solubles. Mais cependant, l'écotoxicité observée est faible/très faible. Une étude sur étang a montré une grande contamination qui n'a pas eu d'effets toxiques significatifs sur une large variété florale à tous les niveaux trophiques (y compris les poissons), pas de diaminodiphénylméthane (MDA) détectable, et pas d'évidence de bioaccumulation de MDI ou MDA.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sousproduits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et c

Le code européen des déchets

: 08 05 01\* déchets d'isocyanates

Emballages contaminés : 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances

## **EKORENOV durcisseur**

dangereuses ou contaminés par de tels résidus **Déchet dangereux**  
Il se peut que la classification du produit satisfasse les critères de déchets dangereux.

### **14. INFORMATION RELATIVES AUX TRANSPORT**

Réglementation internationale du transport

Informations réglementaires	Numéro ONU	Classes	Groupes d'emballage	Etiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non réglementé				
Classe IMDG	Non réglementé				
Classe IATA	Non réglementé				

### **15. INFORMATION REGLEMENTAIRES**

Réglementation de l'Union Européenne

**Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit**

**Contient du (de la)** Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
homopolymere Oligomeres de hexamethylene diisocyanate

**Utilisation du produit** Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

- Applications industrielles.

**Phrases d'avertissement supplémentaire**

Contient des isocyanates. Voir les informations fournies par le fabricant. Cette information est fournie par la présente fiche de donnée de sécurité.

## **EKORENOV durcisseur**

### **16. AUTRES INFORMATIONS**

#### **Texte complet des phrases : H citées dans les sections 2 et 3**

Mentions de danger



:CHS 07.

CHS 05

Conseils de prudence

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

:

**: Prévention:**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/

gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement

de protection des yeux/ du visage.

Avis au lecteur :

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ETRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE. DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER. LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport.